



NOUVELLES

DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

Siège social : Mairie de Thaon
14610 THAON

☎ : 02 31 80 04 76

✉ : vieilleeglisedethaon@free.fr
<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

NUMERO 11 - MAI 2011 - 2 €

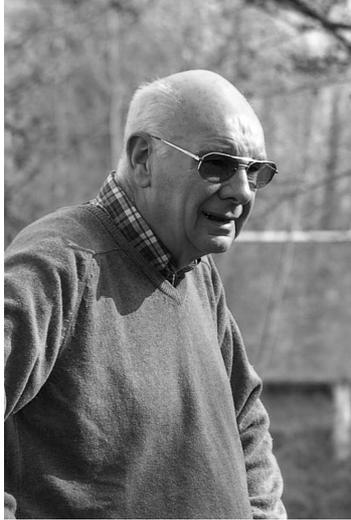


E

Chers Amis de l'AVET,

J'ai la tristesse de vous faire part du décès de notre trésorier et ami, Pierre Inizan.

D



Pierre INIZAN à la vieille église.

Cliché AVET.

Depuis dix ans, Pierre gérait les comptes de notre association avec dévouement et toute la rigueur nécessaire à cette fonction, l'intérêt de l'AVET étant toujours sa priorité. Très proche des bénévoles du chantier de fouille, il aimait venir les soutenir dans leur tâche ingrate et prenait plaisir à les accompagner lors des sorties culturelles organisées par l'AVET. Aux nettoyages de printemps, sa haute silhouette ne passait pas inaperçue, son sourire amical en disait long sur sa satisfaction du travail accompli au profit du site.

Pierre a combattu fermement contre la maladie qui le rongait, et, malgré un profond épuisement, a tenu jusqu'aux derniers jours à gérer la comptabilité de l'association. Son regret était de ne pas avoir pu préparer les reçus fiscaux. Personnellement, je garde l'image d'un grand homme, calme, discret, rassurant et sérieux. Ce numéro du journal lui est entièrement dédié. Toutes nos pensées vont vers sa famille qu'il affectionnait tant.

T

II^e numéro des *Nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon*, II^e comme le II^e centenaire de la fondation de la Normandie. Au sein des talents de l'AVET se trouvent deux personnages d'exception que sont Pierre Bouet et François Neveux, spécialistes reconnus et appréciés de l'époque médiévale. François Neveux résume, avec clarté, la fondation de cette merveilleuse région qu'est la Normandie, avec ses frontières actuelles immuables depuis onze siècles.

O

Yves Leullier, notre nouveau trésorier, donne quelques précisions sur la création du « nouveau cimetière de Thaon », dont la longue querelle engendrée pour la donation du terrain. Querelle qui retardera les « inhumations décentes » d'une bonne quinzaine d'années.

R

François Delahaye dévoile les résultats des fouilles archéologiques entreprises l'été dernier, avec le concours de Cécile Niel et de nombreux fouilleurs. J'exprime toute mon admiration pour le travail méticuleux, et de plus ingrat, accompli sur un site nettement perturbé par la présence de la nappe phréatique.

I

Annette Poussard s'est penchée sur la « dynastie des Boitard », nom de famille respecté à Thaon, et ce, à juste titre. Léon et François sont mis en exergue, avec des parcours exceptionnels que vous pourrez découvrir au fil des pages.

A

La photo de couverture représente une scène de la série télévisée consacrée à Marcel Proust et diffusée en février dernier. Ce lieu magique intéresse au plus au point les réalisateurs, et c'est amplement mérité. Il ne reste plus qu'à en améliorer les accès.

L

Je vous souhaite une agréable et enrichissante lecture.

Le président, Pierre PAUNET.

LE NOUVEAU CIMETIERE

Yves LEULLIER
AVET

Sa genèse

Depuis des temps immémoriaux, baptêmes et mariages furent célébrés, les annonces communales proclamées sous son if, et les défunts inhumés dans la vieille église de Thaon et le cimetière l'entourant. Or il advint, le XIX^e siècle débutant, que l'exiguïté du lieu ne permettait plus d'y ensevelir les morts décemment, les corps en ce site marécageux ne parvenant à se décomposer. D'ailleurs, le citoyen Hersan, médecin de Caen, n'avait-il pas, le 17 ventôse an XI (8 mars 1803), dressé un rapport accablant au préfet Caffarelli pour déplorer l'insalubrité du lieu, tenue responsable de l'épidémie qui sévissait alors ? Aussi le préfet autorisa-t-il le conseil municipal à délibérer sur l'établissement d'un nouveau cimetière. « ... des exhalaisons méphitiques et pestilentielles se communiquent et corrompent l'air de l'église et des fidèles qui s'y rassemblent », consigne le 15 floréal an XII (5 mai 1804), le maire de Thaon Louis-Nicolas Houël.



Vue du nouveau cimetière.

Cliché AVET.

Désireux de porter remède à pareille situation dramatique, Frédéric de Morel de Than propose au conseil de céder un terrain convenable ; sur l'instance du maire arguant de l'extrême pauvreté des fonds communaux, il s'engage à en faire don, Caïron de Barbières se portant codonateur. Le 17 messidor an XIII (6 juillet 1805), Morel de Than entend l'offrir en son seul nom, ce que dénonce aussitôt Caïron de Barbières conformément à l'engagement pris d'en payer la moitié, soit 175 F.

Quelque quinze années passèrent sans que l'affaire ne fût à nouveau évoquée, jusqu'à la date du 14 septembre 1819, où Madame de la Catterie¹, la soeur

du nouveau maire, Frédéric de Morel de Than, « pour prouver son attachement aux habitants de Than » fait donation de 22 ares en la delle Saint-Martin jouxtant le Grand Parc. Dans l'intervalle, le maire décrit en une vision surréaliste, livrée, espérons-le, à la seule vue du fossoyeur, le « spectacle triste et dégoûtant de retrouver des cadavres presque entiers lorsque l'on ouvre la terre ».

Sa gestion

Quelques temps après sa création s'élèvera au nord du cimetière un mur édifié aux seuls frais de la comtesse de la Rivière². La gestion du cimetière incombe alors à la Fabrique, que régit le décret du 30 décembre 1809. Au titre des recettes, elle perçoit les produits des biens, dons, legs ou fondations, les droits d'inhumation, les quêtes et les troncs. Jusqu'en 1847, elles proviennent pour l'essentiel de la location ou régie des chaises, bancs et bancelles (700 des 788 F en 1846) ; ultérieurement, les rentes constitueront la part prépondérante. Sont en contrepartie à la charge de la fabrique les travaux d'embellissement, d'entretien et de réparation affectant l'église, le presbytère et les murs du cimetière.

Les concessions

Si le prix du terrain concédé par le conseil municipal est sujet à réévaluations périodiques, au prix des concessions s'applique l'ordonnance de Louis-Philippe du 6 décembre 1843 attribuant un tiers aux pauvres ; le conseil a par exemple fixé pour 1847 le prix de la concession perpétuelle à 100 F le m². Ainsi la famille de Jean-Baptiste Rolland, ancien maire et président de la fabrique, doit-elle s'acquitter le 19 novembre 1857 de 133,34 F et 66,66 F pour les pauvres.

Le bureau de bienfaisance, création du Directoire qui est placée sous l'autorité préfectorale, ne s'établit à Thaon qu'en 1855 ; il vise à soulager les pauvres, contribuer à leur amélioration morale, donner aux indigents inactifs du travail, et, le cas échéant, leur offrir sépulture décente.

Histoire moderne

L'emplacement des concessions mortuaires étant sur le point d'être épuisé, une demande d'extension du cimetière au nord est effectuée en date du 21 mai 1881. Le 26 octobre 1895, la foudre, qui a sérieu-

sement endommagé le clocher et une notable partie de le nef de l'église, semble heureusement ne pas avoir affecté le cimetière alentour. Pour honorer la mémoire des enfants de la commune morts pour la France, son maire, Fernand Bouillot, projette le 12 juin 1919 d'ériger un monument ; l'entourage en chaînes et l'arrangement des obus seront fournis par l'Etat ; un comité ad hoc est nommé qui procède à une souscription auprès des habitants. Le monument aux morts, dû au ciseau des établissements Tardy de Caen, est inauguré le dimanche 9 octobre 1921.

Les réparations de l'église durement touchée au cours de la Seconde Guerre Mondiale tarderont puisqu'entre juillet 44 et août 49, le clocher sera demeuré en l'état ; Léon Boitard déclare le 8 mars 1955 que la remise en état des clôtures du cimetière sera couverte par les dommages de guerre.

Au sud de la sacristie, en un enclos qu'une grille jadis fermait, se dresse encore aujourd'hui le tombeau de madame de la Catterie, qui donc offrit à la commune le terrain du cimetière et son école de filles, ainsi qu'en témoigne l'épithaphe en son début : « Généreuse et sensible, toujours elle ouvrit sa main à l'indigent.. », et plus proche de nous, celui de l'abbé Pinçon (23/10/1887 Caen - 14/01/1963 Thaon).

Depuis les premières inhumations - dans les années 1820 -, il est fort probable qu'on assiste, moins de deux siècles plus tard, à celles des quelque 450 squelettes exhumés au cours des récentes fouilles entreprises à l'intérieur de la vieille église dans un ossuaire qui sera logé dans le nouveau cimetière, sans doute au pied du mur récemment restauré par sa municipalité.

¹ Marie Madelaine Gaspardine de Morel de Than (30/8/1758 Caen - 1/6/1841 Baron), veuve de Bertrand Drudes de la Catterie, sœur aînée de François Henri Frédéric de Morel de Than (5/11/1762 Caen - 11/10/1847 Than), maire de la commune de 1815 à 1830.

² Marie Antoinette de Morel de Than, comtesse de la Rivière Pré d'Auge (29/8/1770 Than - 13/5/1853 Caen), sœur de François et donatrice de la nouvelle église Saint-Pierre.

- Délibérations municipales (an X - 1990)

LE CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES : LES RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES DE LA CAMPAGNE 2010

François DELAHAYE, INRAP-ARTEHIS*

La onzième campagne de fouille archéologique qui s'est déroulée du 28 juin au 28 juillet marque la fin du programme de recherches mené sur le site de l'église Saint-Pierre de Thaon depuis 1998. Une dernière campagne reste cependant programmée sous la direction de Cécile Niel (anthropologue au Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales) au cours de l'été 2011 afin d'achever la fouille des dernières sépultures repérées dans la nef. Les résultats des données anthropologiques issus des campagnes 2010 et 2011 seront présentés dans le numéro 12 des « Nouvelles ». Trente-deux bénévoles ont été accueillis au cours de cette campagne dont une très grande majorité d'étudiants en licence et master d'histoire et d'archéologie de l'université de Caen. Comme les années pré-

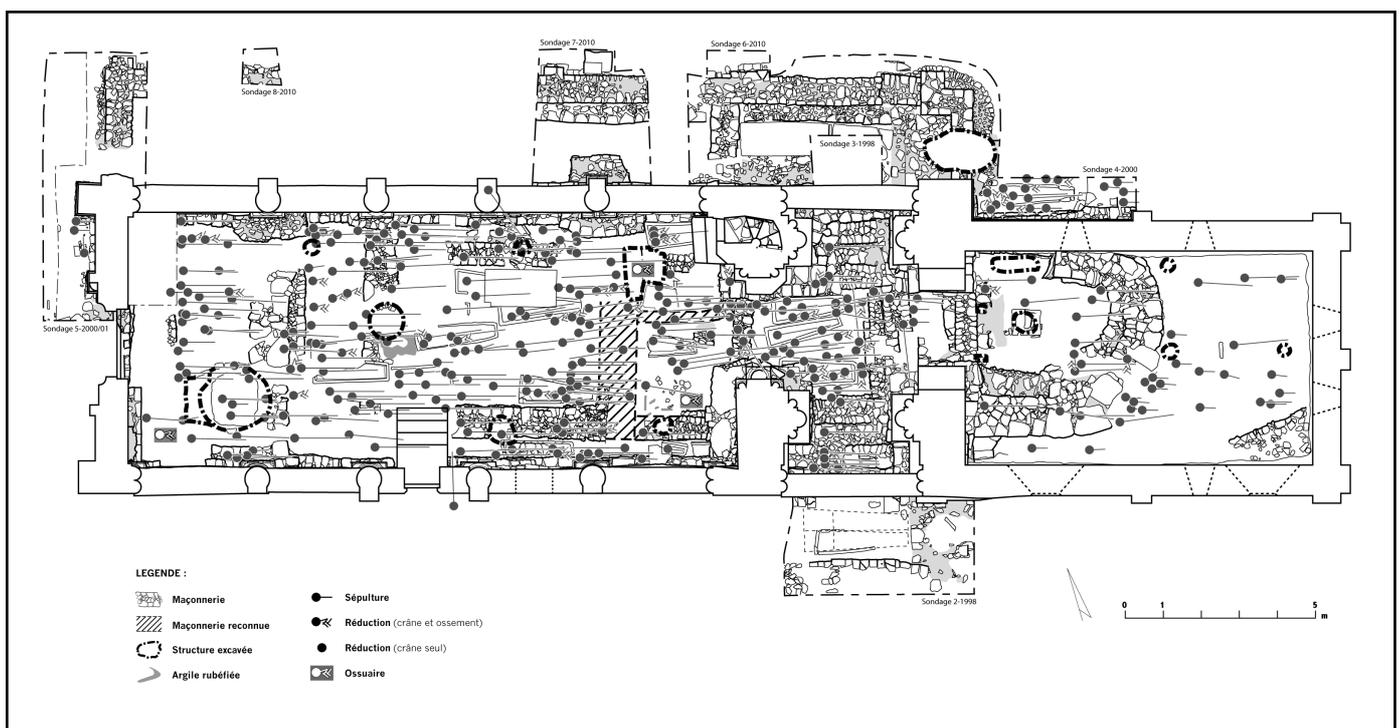
cedentes, la fouille a encore été une nouvelle fois rendue délicate par les remontées de la nappe phréatique nécessitant l'emploi de pompes pour permettre d'achever la fouille du chœur. Il n'a pas été cependant possible d'atteindre les niveaux les plus profonds liés à l'occupation antique du site.

Concernant les données archéologiques, cette nouvelle campagne a mis en évidence une petite maçonnerie rattachable à une des premières occupations du site. Des sondages ouverts à l'emplacement de l'ancien bas-côté nord ont permis de préciser le plan de l'église du XII^e siècle.

Dans l'angle sud-est du chœur, une maçonnerie fortement arasée, conservée sur une ou deux assises a été découverte. Elle est constituée d'un appareil de moellons calcaires plats liés

à l'argile. Contrairement à l'ensemble des maçonneries mises au jour dans l'église, celle-ci est la seule à présenter une orientation N.-E./S.-O. marquée. Les tessons de céramique recueillis dans l'éboulis du mur conservé au sud de celui-ci appartiennent majoritairement aux productions du Haut Empire. Cette maçonnerie pourrait donc appartenir soit à la première occupation antique du site associée au *fanum* mis en évidence dans la nef, soit, plus vraisemblablement, à une occupation antérieure qu'il reste, vue le peu d'éléments en notre possession, difficile à déterminer.

La campagne de fouille 2010 s'est attachée à retrouver de nouveaux éléments permettant de préciser le plan des bas-côtés détruits à la fin du XVII^e siècle ou au tout début du XVIII^e siècle. Ces bas-côtés avaient été déjà reconnus lors des sondages réalisés en



Plan général des structures et maçonneries mises au jour à l'issue de la campagne 2010.

Dessin INRAP-CRAHAM.

1998 au niveau de leur terminaison. Si les maçonneries du bas-côté nord ont été parfaitement conservées sous le niveau de terre végétale, celles du bas-côté sud ont été soit récupérées de façon systémique, soit fortement bouleversées par les inhumations modernes dans le cimetière. Les sondages réalisés en 2010 ont donc été réalisés à l'emplacement du bas-côté nord, la restitution du plan du bas-côté sud étant possible par symétrie. Le mur gouttereau nord a été reconnu dans les trois sondages. Il est composé de moellons calcaires mis en œuvre pour les parements en *opus spicatum*. L'ensemble est lié par un mortier de chaux ocre. Un contrefort a été mis en évidence dans le sondage 7. Celui-ci est constitué d'un appareil en pierres de taille calcaires liées à la maçonnerie du mur gouttereau. Ce contrefort n'est pas situé en face d'une des piles de l'arcade séparant la nef du bas-



Mur gouttereau du bas-côté nord avec, à droite, le contrefort construit à l'origine, et, à gauche, le contrefort ajouté dans un second temps pour contrebuter l'arc diaphragme (sondage 7).

Cliché : INRAP-CRAHAM.

côté. Ce décalage dans la localisation des contreforts du mur gouttereau nord par rapport aux piles de la nef a été confirmé par la réalisation d'un petit sondage face à la seconde pile de la nef où aucune trace de contrefort n'a été découverte. Ainsi, il apparaît clairement que la nef à cinq travées était flanquée de deux bas-côtés à trois travées plus larges. Cependant, l'existence d'un arc diaphragme situé au niveau de la cinquième pile de la nef et séparant de façon symbolique l'intérieur du bas-côté en deux espaces distincts (un espace public à l'ouest et un espace privé à vocation funéraire à l'est) a du rapidement poser des problèmes de stabilité. Un contrefort supplémentaire, mis au

jour dans le sondage 7 à proximité d'un des contreforts d'origine, a donc été ajouté après coup pour contenir la poussée de cet arc diaphragme.

L'aspect extérieur que présentait l'église de Thaon au XII^e siècle était donc bien différent de celui que nous pouvons voir aujourd'hui. L'église était en grande partie construite en pierres de taille (chœur, nef et clocher du XI^e siècle), mais les bas-côtés présentaient des parements en *opus spicatum*, seuls les contreforts et la terminaison orientale étaient en pierres de taille. Le rythme des contreforts aménagés le long des murs gouttereaux suggérait l'existence de trois larges travées, impression renforcée par la présence de trois baies sur les murs hauts de la nef. Ce n'est qu'une fois entré dans l'église qu'on découvrait les cinq travées de la nef.

Le long du parement intérieur du mur gouttereau a été aménagée une longue banquette maçonnée. Un aménagement similaire devait exister le long du mur gouttereau du bas-côté sud. Une autre banquette a également été mise au jour à l'ouest de la nef. Ces banquettes constituaient les seuls aménagements pour s'asseoir, les fidèles demeurant debout dans la nef.

La destruction du bas-côté nord n'a pas été réalisée en une seule fois. En effet, au niveau de la pile nord-ouest du clocher a été mise au jour une maçonnerie barrant le bas-côté. Il est vraisemblable que les premières travées du bas-côté nord aient été détruites et que seule soit conservée la partie du bas-côté située au niveau du clocher et correspondant au secteur



Vestiges du bas-côté nord et du mur de bouchage moderne (sondage 6).

Cliché : INRAP-CRAHAM.

où sont conservées deux importantes dalles funéraires, malheureusement sans épitaphe. Cette partie aurait été démolie ensuite en même temps que le bas-côté sud au cours de la période moderne.

*. Institut national de Recherches archéologiques préventives / Archéologie, Terre, Histoire et Société (UMR 5594 CNRS-Université de Bourgogne).

L'ensemble des données archéologiques recueillies lors des deux campagnes d'étude du bâti en 1998 et 1999, et des campagnes de fouille exhaustive depuis 2000 seront présentées dans l'ouvrage préparé par le groupe Recherches de l'AVET sous la direction de Pierre Bouet.

Qu'il me soit permis aujourd'hui, au terme de ces douze années passées à Thaon de remercier les cent dix bénévoles qui se sont succédé au cours des onze campagnes de fouille. Toutes les découvertes qui font de l'église Saint-Pierre de Thaon un des sites majeurs pour l'étude des premiers temps chrétiens dans le nord de la France leur doivent beaucoup. La réussite d'une telle entreprise n'aurait pas pu se faire sans le soutien financier et technique de la Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie, du Conseil général du Calvados, de la commune de Thaon, propriétaire de l'édifice, du Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales et de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives.

L'AVET et ses bénévoles ont tenu une place importante dans ce projet pour l'aide apportée tant à travers les recherches archivistiques que dans la prise en charge des bénévoles. Nombreux ont été ceux qui ont manifesté un vif intérêt pour ces recherches allant même, pour certains, à participer activement au chantier. Que toutes et tous soient assurés de ma gratitude.

François DELAHAYE, archéologue.

LA FONDATION DE LA NORMANDIE ET LE VILLAGE DE THAON (911-924)

François NEVEUX

Professeur d'histoire émérite à l'université de Caen

En cette année 2011, nous fêtons le 11^e centenaire de la fondation de la Normandie. En 911, le roi de France carolingien, Charles le Simple, a cédé une portion de son royaume à un chef viking nommé Rollon. On appela ce territoire « Normandie », c'est-à-dire « terre des hommes du Nord ». En réalité, cette première Normandie ne concernait pas encore le Bessin et le village de Thaon, puisqu'il s'agissait d'une partie de la Haute-Normandie actuelle.

Nous connaissons ces événements par le premier historien de la Normandie, Dudon de Saint-Quentin, dont le meilleur spécialiste actuel est Pierre Bouet. Dudon consacre l'un de ses chapitres à l'histoire de Rollon. Il nous apprend ainsi que ce chef viking n'était pas inconnu dans la région. Vers 889-890, alors que lui-même participait au siège de Paris, ses troupes étaient venues ravager le Bessin. Il n'est pas impossible que ces Vikings soient passés par Thaon et qu'ils aient détruit le village de l'époque, qui possédait déjà un petit sanctuaire, sur le site de l'actuelle vieille église. Mais les habitants de Bayeux ont opposé une forte résistance à cette incursion viking et se sont même emparés du comte Bothon, compagnon de Rollon. En échange de sa libération, Rollon a dû concéder aux Bajocasses un an de paix et de sécurité. De retour après cette année de grâce, il a pris et détruit Bayeux, dont les habitants ont été faits prisonniers. Parmi eux, Rollon s'est réservé une captive de haute naissance, Popa, fille du comte Béranger, et il en a fait sa femme. Selon Dudon, cette Popa a ensuite donné un fils à Rollon, Guillaume [Longue Épée], qui fut le second duc de Normandie.

La troupe de Rollon a fini par s'établir dans la vallée de la Seine. De là, elle lançait des expéditions de pillage. En juillet 911, les Vikings de la Seine sont ainsi allés assiéger Chartres, en remontant le cours du fleuve, puis de son affluent, l'Eure. Mais plusieurs grands du royaume se sont coalisés contre les hommes de Rollon et ont réussi à les battre devant Chartres. Parmi ces grands figurait Robert, marquis de Neustrie, appartenant à la famille des Robertiens.

Rollon était battu, mais il n'était pas rejeté à la mer. Il avait simplement regagné ses cantonnements de la vallée de la Seine. C'est alors qu'une partie des Francs s'est décidée à négocier, sous la conduite du roi Charles le Simple et de l'archevêque de Rouen (que Dudon nomme Francon). Le traité fut conclu à Saint-Clair-sur-Epte, sans doute à l'automne 911. Rollon accepta de mettre ses mains dans celles du roi. C'était un geste symbolique bien connu à l'époque. Le chef viking se constituait ainsi comme dépendant du roi et lui reconnaissait une autorité supérieure. En échange, le roi lui cédait la terre située « de l'Epte à la mer » (la haute Normandie), non comme un fief mais comme un « alleu », c'est-à-dire qu'il la posséderait en pleine propriété. La nouvelle Normandie allait constituer une entité à part, au milieu des autres principautés du royaume (Flandre, Vermandois, Poitou etc.).

Le roi accordait aussi à Rollon la main de sa fille *Gisla* (Gisèle). On ignore ce qu'était devenue Popa à cette époque. De toute façon, Rollon, comme les autres Vikings, n'hésitait pas à avoir plusieurs concubines, pratiquant ce qu'on a appelé le mariage *more danico* (« à la mode danoise »).

Rollon avait reçu un territoire, et la fille du roi, contre un vague engagement vis-à-vis de celui-ci. Quels étaient donc les avantages attendus par les Francs de cet accord ? D'abord, Rollon s'engageait à se faire baptiser, car on ne pouvait intégrer un prince païen dans le royaume de France, depuis longtemps christianisé. De fait, Rollon fut instruit dans la religion chrétienne et baptisé l'année suivante, en 912 (par l'archevêque de Rouen), ainsi que tous ses compagnons. Robert de Neustrie fut son parrain. Il s'agit bien entendu d'un acte politique, plus que religieux, et l'on peut s'interroger sur la sincérité de cette conversion. Par ailleurs, les Francs attendaient aussi de Rollon qu'il leur fournit une aide militaire. Il dut s'engager à empêcher toute autre troupe de viking de pénétrer dans le royaume par l'axe de la Seine. Il participait ainsi à la « protection du royaume », comme Char-

les le Simple le fait écrire dans une chartre de 918.

Les Normands ne cessèrent pas pour autant d'agir en viking. À Saint-Clair-sur-Epte, Rollon fit valoir que la terre qu'il recevait était inculte et déserte : il réclama donc une « terre à piller ». On lui proposa d'abord la Flandre, qu'il refusa, puis la « terre des Bretons ». Plutôt que la Bretagne, à proprement parler, il s'agissait certainement de la future Basse-Normandie, et notamment du Cotentin, qui avait été cédé aux Bretons en 867. Rollon préparait ainsi l'annexion de cette région, qui eut lieu en deux temps.

En 924, Rollon obtint des grands du royaume, avec l'accord du roi, la Normandie centrale, c'est-à-dire le Bessin et sans doute l'Hiémois (soit l'ouest du Calvados et l'Orne actuelle). C'est à cette date que le village de Thaon a été officiellement incorporé à la Normandie. Plus tard, en 933, le Cotentin et l'Avranchin (l'actuel département de la Manche) furent à leur tour rattachés à la Normandie. Cette annexion eut lieu après la mort de Rollon, sous le nouveau duc Guillaume Longue Épée, le fils de Popa.

Désormais, la Normandie était constituée dans ses frontières quasi définitives, qui sont encore les siennes aujourd'hui. Comme tous les Normands du XXI^e siècle, les habitants de Thaon peuvent se montrer reconnaissants envers Rollon, un homme à la forte personnalité, qui a su créer un État durable. Ses descendants se lancèrent à la conquête du monde et, en tout cas, de l'Angleterre et de l'Italie du Sud. Aujourd'hui encore, la reine Elizabeth II est sa descendante en ligne directe...

Bibliographie conseillée :

- NEVEUX François, *L'Aventure des Normands (VIII^e-XIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2009.
- NEVEUX François, *La Normandie, des origines à nos jours*, Rennes, Ouest-France, 2010.
- BOUET Pierre, *Hastings, 14 octobre 1066*, Paris, Tallandier, 2010.
- BOUET Pierre, *Guillaume le Conquérant et les Normands au XI^e siècle*, Caen, Corlet, 2003.

FRANÇOIS BOITARD (1898-1959)

Annette POUSSARD
AVET

La vieille église Saint-Pierre de Thaon, abandonnée dans son valon verdoyant, n'en finit pas d'é-mouvoir les amoureux des vieilles pierres, et nombreux sont les peintres à tomber sous le charme de son architecture romane délicate avant de coucher sur la toile ou le papier le souvenir de leur émotion.

François Boitard, l'artiste qui signe l'aquarelle ci-contre, n'est pas inconnu à Thaon où les anciens évoquent encore le souvenir de son père Léon décédé à 94 ans en 1962. Conseiller municipal de la commune depuis 1925, il devint maire au sortir de la guerre 39-45. Comme se plaît à le rappeler Richard Maury, l'actuel

1958 pour la construction de l'actuelle mairie.

Si son métier l'avait amené à exercer dans diverses communes, le berceau de la famille Boitard demeure néanmoins bien Thaon, où au moins trois générations avant lui ont exercé dans le village le noble métier d'ébéniste, de charpentier, voire maître charpentier, pendant que les épouses se consacraient à la dentelle.

Jules Léon Boitard avait en 1893 épousé Marie Amanda Denise, une jeune Caennaise d'à peine 19 ans. Marie décéda en 1946, rejointe par Léon en 1962. Le couple donna naissance à dix enfants, neuf garçons et une fille, dont des descendants demeurent encore à Thaon.

des et deviendra ingénieur des Ponts et Chaussées. En 1924 il épouse Marie Allain, institutrice originaire de la Manche ; la famille s'agrandit d'une fille et d'un fils. Après plusieurs affectations, il s'installe à Honfleur, rue Emile Renouf, qu'il ne quittera plus jusqu'à son décès, foudroyé par un infarctus le 2 juin 1959 alors qu'il atteignait l'âge de la retraite et la liberté de se dévouer totalement à son art.

Tout en poursuivant sa carrière d'ingénieur, grand admirateur d'Eugène Boudin (1824-1898), l'un des précurseurs normands bien connu de l'impressionnisme, il exerce sa passion au milieu des artistes de passage ou installés dans ce lieu, notamment son ami Paul Elie Gernez (1888-1948), mais aussi Henri de Saint-Delis (1878-1949) qui de lui fera un portrait, Othon Friesz (1879-1949), Jean Dries (1905-1973), Fernand Herbo (1905-1995), André Hambourg (1909-1999), Nicolas de Staël (1914-1955), et, l'homme très cultivé qu'il était, s'investit dans la vie artistique à travers la Société des Artistes Honfleurais, les Amis du Vieux Honfleur et les Amis de la Musique.

Même si ses vacances lui donnent l'occasion de poser son chevalet dans de nombreux endroits, la lumière, le ciel et l'eau du port d'Honfleur, proche de son domicile, enrichissent essentiellement la production de cet artiste discret présentée dans quelques expositions.

Souvent, dans sa jeunesse, il avait reproduit la vieille église, mais, dans les années cinquante, c'est lors d'un séjour chez son père que, dans la matinée, il la peint sur le motif au milieu de la végétation printanière, le soleil émergeant timidement des nuages et éclairant le chevet et les arcatures du monument.

L'édition en noir et blanc du journal s'avère impuissante à traduire toute la richesse de la palette de l'aquarelliste, qu'une carte postale de l'AVET mettrait assurément mieux en valeur.



Aquarelle 31x48 cm par F. Boitard
Collection A. Poussard

maire, il entreprit de nombreuses réalisations pour le bien-être de ses concitoyens et se vit décerner en 1959 la Légion d'honneur qu'il reçut des mains de Monsieur Jean Tomasi, Préfet du Calvados. Entre autres distinctions il obtint les Palmes académiques mais également, pour plus de 35 années de services rendus, la Médaille d'honneur départementale et communale en or. Il était devenu doyen des maires du Calvados après en avoir été le plus jeune instituteur grâce à son passage dès l'âge de 15 ans à l'École normale d'instituteurs, sur dispense de Jules Ferry. Rappelons que l'école (1955) et le groupe scolaire (1959) furent inaugurés à son nom et que le terrain fut par lui donné en

L'aîné, François Auguste Bénoni Boitard naquit à Boulon (14), le 24 mai 1898. Peu courant, le prénom de Bénoni lui vient de son arrière-grand-père maternel.

L'enfance de François se déroule à Thaon, où son père est nommé instituteur au début du siècle. Il fait à Caen ses études puis entre au bureau des Ponts et Chaussées, mais la guerre de 14 l'envoie au front à l'âge de 19 ans. Il sera démobilisé à Nantes. Déjà passionné par le dessin et la peinture, il y suivra les cours du peintre breton Emile Simon (1890-1976) qui enseigne alors à l'École des Beaux-arts et guidera François quelque temps.

De retour à Caen, il reprend les étu-

Bibliographie conseillée :

- GABET André, *Mes amis les peintres honfleurais d'après guerre*, revue Pays d'Auge, février 1973.
- LEFÈVRE Eric, *François Boitard (1898-1959)*, catalogue de l'exposition réalisée à la Médiathèque de Condé-sur-Noireau avec les Archives départementales du Calvados, 2003.

VIE DE L'ASSOCIATION

ACTIONS 2010

Le 5 mars à Thaon, François Delahaye, archéologue et Cécile Niel, anthropologue, ont captivé l'auditoire en présentant le bilan de dix années de fouilles effectuées sur le site de la vieille église, grâce à la mise en image du travail méticuleux et documenté effectué par nos deux spécialistes et la centaine de bénévoles qui se sont succédé sur les chantiers d'été. Le nombreux public présent a beaucoup appris sur l'exceptionnelle richesse culturelle présente en ces lieux.

Le 20 mars s'est tenu le nettoyage de printemps avec peu de participants. Malgré tout, une benne de déchets, surtout végétaux, a été remplie. Une collation offerte par l'AVET a récompensé les présents.

Courant avril, le dixième numéro des *Nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon* a été largement distribué. La page de couverture présente une très belle vue du monument enneigé.

Du 28 juin au 28 juillet, l'AVET a apporté son soutien moral et surtout financier à la 11^e campagne de fouille archéologique. Malheureusement, cette année encore, la nappe phréatique a énormément compliqué le travail sur le terrain. Malgré un nombre plus important de bénévoles, l'association a honoré toutes les dépenses alimentaires. Tous ces jeunes, venant parfois de très loin, méritent toute notre gratitude et notre respect.

Visites de groupes, visites d'été et présence aux journées du Patrimoine ont ponctué la vie des bénévoles de l'association. La « crise » se fait sentir dans nos diverses recettes avec beaucoup de visiteurs très intéressés, admiratifs des explications prodiguées mais peu enclins à acheter ne serait-ce qu'une carte postale. Ce qui n'entame pas notre détermination à faire profiter au plus grand nombre l'accès à ce prestigieux monument de l'art roman et à en dévoiler tous ses secrets.

Notre site internet, constamment enrichi, dépasse les 32000 connexions. Quant au groupe Recherches, il poursuit patiemment la mise en page des articles préparés pour la future publication d'un ouvrage très complet sur le monument et la vie qui s'est développée au cours des millénaires dans cette vallée.

Le 19 novembre, l'assemblée générale a permis à un grand nombre de présents de prendre connaissance du travail accompli par les fouilleurs et les bénévoles de l'AVET. François Delahaye et Cécile Niel ont exposé leurs découvertes 2010.

Voici énumérées les principales actions de l'AVET, sachant que c'est au quotidien que l'ensemble du conseil d'administration consacre son temps à la promotion de la Vieille église de Thaon. Monument de plus en plus connu et apprécié, puisqu'il a servi de décor à la série diffusée sur France 2 : « *A la recherche du temps perdu* ».

CALENDRIER 2011

♦ SAMEDI 2 AVRIL

NETTOYAGE de PRINTEMPS. Rendez-vous sur le site de la Vieille église à partir de 13h30.

♦ DU 27 JUIN AU 22 JUILLET puis DU 16 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE

Dernière CAMPAGNE de fouilles anthropologiques.

♦ SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNEES EUROPEENNES du PATRIMOINE : les bénévoles de l'association vous accueilleront de 14h à 18h30 sur le site de la Vieille église.

♦ VENDREDI 18 NOVEMBRE

ASSEMBLEE GENERALE à la mairie de Thaon à 20h30.

En juillet et août, tous les dimanches de 15h à 18h30 :
Visites guidées de la Vieille église assurées par les bénévoles de l'association.

Et toute l'année sur le site Internet de la vieille église :
<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

Retrouvez les dernières nouvelles concernant les fouilles ainsi que toute l'actualité de l'AVET.
Vous pouvez également soutenir notre association en souscrivant une adhésion ou en faisant un don.